

Ce document décrit la procédure de mise en œuvre de l'enquête évaluation des formations. Elle précise notamment les différentes activités à mener, les acteurs y contribuant et les documents associés.

Historique du Document

Version du document	Date de rédaction	Raison de l'évolution	Pages concernées
V1.0	19 Octobre 2012		

 Responsable du document		 Validation du document		 Diffusion du document	
Nom	Alain DINTILHAC	Nom	Alain MIAOULIS	Nom	Alain DINTILHAC
Fonction	Directeur DEEP	Fonction	Directeur Général des Services	Fonction	Directeur DEEP
Date	19 Octobre 2012	Date	12 Novembre 2012	Destinataires	Tous les personnels

I - Objet de la procédure :

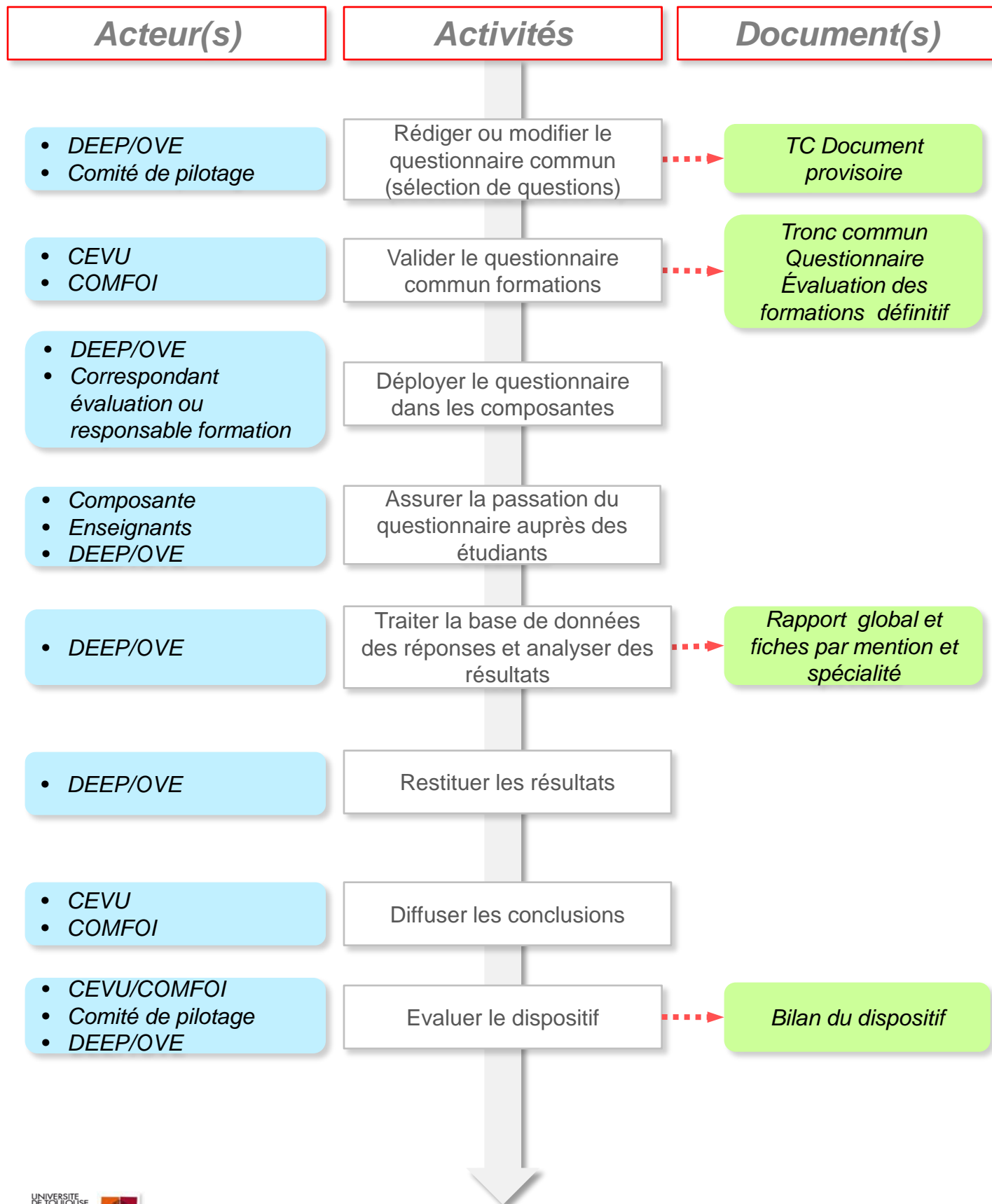
Cette procédure décrit les étapes du dispositif d'évaluation des formations de l'Université Toulouse II – Le Mirail conformément à la charte de l'évaluation des formations et des enseignements votée en CEVU le 11 Juillet 2011 :

- Déployer le questionnaire dans les composantes pédagogiques
- Assurer la passation du questionnaire auprès des étudiants
- Traiter la base de données des répondants et analyser les résultats
- Restituer les résultats
- Diffuser les conclusions
- Evaluer et faire évoluer le dispositif

II - Champ d'application

Cette procédure concerne l'ensemble des formations de l'établissement.
Elle est applicable dans toutes les composantes de l'Université.
Elle ne concerne pas l'évaluation des enseignements.

III – Schéma descriptif



IV – Description détaillée

Activités

Rédiger ou modifier le questionnaire commun

La DEEP/OVE élabore une grille de questions qui constitue le tronc commun du questionnaire «évaluation des formations » à partir de la banque d'items et des variables retenues par les instances sur proposition du comité de pilotage.

Valider le questionnaire commun

Le questionnaire est présenté aux instances Commission FOI et CEVU pour être validé. Une fois validé, il est prêt à être déployé dans les composantes pédagogiques.

Assurer la passation du questionnaire

Chaque niveau de formation sera enquêté une fois au cours du quinquennal.

La programmation de passation durant le quinquennal est fixée par le comité de pilotage en accord avec les composantes pédagogiques et validé par la COMFOI.

Le planning annuel est proposé par la DEEP/OVE. L'organisation du déploiement dans les formations est déterminée avec les responsables des formations concernées.

Le questionnaire en ligne est envoyé par mail aux étudiants. Il sera prochainement disponible sur leur ENT. L'utilisation d'un support papier est possible dans le cas de la passation par un enseignant durant un cours.

Traiter la base de données des réponses et analyser les résultats

La DEEP/OVE s'assure que le nombre de répondants s'accroît régulièrement, en informe les responsables de formation et procède à des relances le cas échéant.

À la fin de la passation du questionnaire, la DEEP/OVE vérifie et fiabilise les données et produit un premier rapport descriptif.

Une analyse commentée est rédigée à partir du rapport descriptif et donne lieu à la rédaction d'un rapport définitif et à la production de fiches de synthèse par mention et spécialité de diplôme.

IV – Description détaillée

Activités

Restituer les résultats

La DEEP/OVE présente le rapport au comité de pilotage lors de la réunion de bilan annuel.

La restitution des résultats a lieu ensuite en commission formations, orientation, insertion et au CEVU.

Le rapport et les fiches diplômes sont communiquées aux responsables des formations concernées.

Diffuser les résultats

Le CEVU et la Commission des Formations rédigent et diffusent les conclusions de la campagne d'évaluation annuelle.

Evaluer le dispositif

Conformément au planning annuel défini, une évaluation du dispositif est organisée par le CEVU et confiée à la DEEP/OVE.

La DEEP/OVE s'assure que :

- Le questionnement mis en œuvre répond bien au besoin d'évaluation des formations par les usagers et permet de produire les indicateurs nécessaires ;
- Les modalités de passation sont adaptées.

Les besoins d'évolution et de mises à jour sont présentés dans un rapport que rédige la DEEP/OVE et qu'elle remet à l'équipe du CEVU.